

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 58 **Olivier MICHEL**
Les demi-francs frappés à Rennes, à propos d'un type inédit pour Henri IV
- 62 **Christian CHARLET**
La médaille offerte en 1905 par la Société française de Numismatique à son président honoraire et membre fondateur Émile Caron pour le 40^e anniversaire de la création de la Société (1865-1905)

CORRESPONDANCES

- 66 **Jean-Albert CHEVILLON**
Marseille préclassique : un inédit carré creux de revers pour une obole à la tête casquée « à la rouelle »
- 68 **Alberto GONZÁLEZ GARCÍA, David MARTÍNEZ CHICO**
Une sceat marseillaise d'imitation trouvée à Torrecampo (Cordoue, Espagne)

SOCIÉTÉ

- 74 Compte rendu de la séance du 02 mars 2019
- 85 Instructions aux auteurs

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 06 AVRIL 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF (Séance des doctorants)

SAMEDI 04 MAI 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

VENDREDI 31 MAI - DIMANCHE 03 JUIN 2019 - Journées numismatiques à Nîmes

ÉTUDES ET TRAVAUX

Olivier MICHEL*

Les demi-francs frappés à Rennes, à propos d'un type inédit pour Henri IV

Le franc a été créé par ordonnance du 31 mai 1575, enregistrée le 6 juillet par la cour des monnaies¹. Il devait peser 11 deniers 1 grain, soit 14,188 g, et était donc frappé sur le pied de 17 ¼ francs au marc. Son titre avait été établi à 11 deniers soit 0,833 et sa valeur à 20 sols, soit un tiers d'écu sol, nouvelle monnaie de compte. Le franc se déclinait en deux fractions, le demi-franc et le quart de franc. La frappe du franc entraîna la fin du teston², monnaie créée par Louis XII au retour d'Italie. Monnaie de grand module (jusqu'à 36 mm), le franc fut très communément rogné, ce qui entraîna la fin de sa frappe mais pas celle de ses divisions³. La monnaie figurait au droit le portrait du roi cuirassé et couronné de lauriers, au revers une croix feuillue et fleurdelisée avec H en cœur (figure 1).



Figure 1 - Franc Rennes (9), 1576. Maître : Jacques Even (moucheture).
(Graveur : Pierre Bodet [D pointé] - 14,06 g, 35 mm).

Le portrait du roi

Il présente de nombreuses variétés, parfois même pour une même année de frappe dans un atelier donné. Ceci avait été souligné par Lafaurie et Prieur⁴ ainsi que Devaux⁵. Pourtant, dès 1548, Henri II avait créé l'office de tailleur général des monnaies pour uniformiser les portraits et lutter contre la contrefaçon. Pour la période qui nous intéresse, Philippe Danfrie fut nommé tailleur général en 1581 par lettres

* Membre correspondant. Doctorant, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest. Mail : numisren@yahoo.fr. Je remercie MM. Jean-Yves Kind, Jean-Yves Lemerle et René Wack pour les photographies mises à ma disposition et Jérôme Jambu pour le rappel de son article sur la monnaie hybride.

1. « Ordonnance du Roy Henri III de ce nom sur le fait de ses monnoies ».
2. « Arrest de la Cour des monnoyes pour fabriquer des francs au lieu de testons », 26 juillet 1575. Monnaie de Paris : ms. 4° 36, f° 17r°-20r°.
3. Ordonnance du 13 octobre 1586.
4. LAFAURIE, PRIEUR 1956.
5. DEVAUX 1990.

patentes du roi et enfin enregistré le 1^{er} juin 1582. Il céda l'usufruit de sa charge à son fils en 1598, mais la récupéra à la mort de celui-ci en 1604. Parallèlement, Germain Pilon, sculpteur ordinaire du roi, est nommé en 1572 «conducteur et contrôleur général en l'art de sculpture sur le fait des monnoies de Sa Majesté», ce qui ne manqua pas de générer des conflits entre les deux hommes.

À Rennes, l'activité de frappe fut stimulée par l'arrivée de l'argent espagnol à Saint-Malo, notamment pour les quarts d'écus dont le titre était similaire à celui des réaux, mais aussi pour les francs et ses divisions. De nombreux coins de demi-francs durent être fabriqués, notamment en 1587, année pour laquelle nous avons répertorié sept variétés de coins de droit, parmi lesquelles les exemples suivants (figures 2-4). L'effigie des figures 2 et 3 persista jusqu'à la mort du roi.



Figures 2-4 - Demi-francs, Rennes, 1587 (Croissant pointé : Guillaume Pasnaget ; tête d'aigle : Alexandre Bedeau ; 2 : 29 mm, 7,09 g ; 3 : 29 mm, 6,97 g ; 4 : 29 mm, 6,92 g).

Après la mort de Henri III

Philippe Danfrie se rallie à Henri IV. Il n'occupe pas la charge de tailleur général à Paris, mais en est toujours titulaire. Dans les ateliers fidèles au roi, les graveurs particuliers improvisent des poinçons d'effigie de Henri IV pour les demi et quarts de francs. La cour des comptes de Tours, tenant cour des Monnaies, s'en émeut et demande à Danfrie de graver des coins pour Tours⁶. L'épreuve s'avérant concluante, «le nouveau poinçon étant plus approchant du naturel que celui dont on a usé jusqu'alors», elle charge Danfrie de graver des coins de droit pour Tours et Angers datés 1591 (figure 5) et d'envoyer des empreintes aux différentes Monnaies pour être imitées par les tailleurs particuliers.

En fait, cette injonction de la chambre des comptes ne permet pas une harmonisation des effigies de Henri IV dans les ateliers fidèles au roi. À Rennes, c'est manifestement un graveur local qui grava l'effigie des demi-francs de 1597 et 1598 (figure 6), identiques. Pourtant, lors de l'ouverture avortée de l'atelier de Saint-Malo le 1597, Simon Biseul, général de la Cour des monnaies délivre à Guillaume Pasnaget, Maître de la Monnaie de Rennes autorisé à ouvrir un atelier secondaire, des coins apportés de Paris⁷, ce qui montre que ceci était possible depuis le ralliement de Paris au roi en 1594. Ce n'est qu'en 1599 qu'une effigie commune à Paris, Saint-Lô et Rennes

6. A.N. Z1b 19.

7. MICHEL 2015.



Figure 5 - Demi-franc 1591 F (Angers)
(Graveur : Ph. Danfrie ; 7,03 g, 27 mm ; cliché : René Wack).



Figure 6 - Demi-franc
1597 (7,04 g).



Figure 7 - Demi-franc
1599 (6,82 g).



Figure 8 - Demi-franc
1600 (7,06 g).



Figure 9 - Demi-franc
1615 (6,82 g).

apparu (figure 7), bizarrement pas pour les autres ateliers du royaume. Le graveur de Rennes continua d'ailleurs à réaliser des coins pour 1600 et 1601 (figure 8). La frappe de demi-francs cessa sous Louis XIII, en 1620 (figure 9).

Le type monétaire inédit

Nous avons pu acquérir un demi-franc de Henri IV d'un type inédit frappé à Rennes en 1590. Il s'agit d'une monnaie au revers classique, présentant une croix feuillue avec un H majuscule en cœur, placé horizontalement si l'on considère la croix de début de légende à 12 heures, ou verticalement dans le cas de la croix initiant la légende à 9 heures. Fait inédit, la légende classique « HENRICVS IIII DG FRANC ET NAVA REX », avec l'aigle d'Alexandre Bedeau à 12 heures, s'accompagne du portrait de Henri III présent sur les monnaies de Rennes de 1587 à 1590 (figure 10).

L'examen du registre des délivrances⁸ ne permet de retrouver aucune mention de demi et quarts de francs dans les 32 délivrances faites en 1590 à Alexandre Bedeau par Jean Monneraye et Léonard Boutailler, juges-gardes. Pourtant, le récapitulatif indique « soixante mars demyz et quars de franc », ainsi que « troys demyz franc et demy » mis en boîte. Vu la préférence donnée à la frappe plus rentable des espèces les plus lourdes, il s'agit vraisemblablement de trois demi-francs et un quart plutôt que de deux demi-francs et trois quarts. Les quantités frappées seraient donc de 1774 demi-francs et 591 quarts de franc, si l'on considère que les 6/7 de poids monnayé l'ont été en demis et 1/7 en quarts.

8. A.N. Z1b 942.



Figure 10 - Demi-franc 1590
(6,81 g, 28 mm).



Figure 11 - Demi-franc
(BnF, MMA Coll. Côte 1324 ; 6,97 g, 27 mm).

Ce demi-franc hybride de 1590 frappé à Rennes s'avère donc être un type inconnu de Lafaurie et Prieur, Devaux, Sombart et Duplessy⁹. Pourtant, Sombart signale le millésime comme présent au Cabinet des Médailles. L'examen de cet exemplaire, grâce à l'amabilité de M. Jean-Yves Kind, nous a réservé une belle surprise, car il s'avère identique au nôtre (figure 11). Quoiqu'inédit, il était présent dans le médaillier de la BnF !

Cette monnaie a manifestement été faite en urgence, du fait de l'absence de poinçon officiel d'effigie du nouveau roi, que le tailleur général ne fournissait pas. Le graveur a donc vraisemblablement utilisé le poinçon de Henri III, disponible, tout en prenant soin d'inscrire la titulature du nouveau souverain. Cette monnaie est bizarrement absente des registres de fabrication, mais est attestée par le récapitulatif annuel des juges-gardes pour 1590. Ce type, bien que présent dans le médaillier de la BnF, est passé inaperçu jusqu'alors, même d'un ancien conservateur du Cabinet des Médailles qui a rédigé un ouvrage sur les monnaies royales. Ceci nous rappelle une communication récente de N. Joniaux¹⁰ sur une monnaie oubliée dans les plateaux du Cabinet des Médailles et une autre, plus ancienne, de J. Jambu¹¹ concernant une monnaie hybride de Henri III avec le portrait de Charles IX.

Bibliographie

- DEVAUX 1990 : P. DEVAUX, Commentaire sur les notes de Lafaurie-Prieur relatives au teston et au franc ainsi qu'à leurs divisions pour le règne d'Henri III, *RSN*, 69, 1990, p. 163-185 et pl. 21-36.
- DUPLESSY 1999 : J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI*, vol. II, Paris, 1999.
- JAMBU 2009 : J. JAMBU, Le demi-teston hybride Charles IX / Henri III frappé à Rouen en 1575, *BSFN*, 2009 (novembre), p. 225-229.
- JONIAUX 2018 : N. JONIAUX, Le monnayage génois de Louis XII au regard d'un demi-teston unique, conservé à la BnF, *BSFN*, 73-08, 2018, p. 375-381.
- LAFAURIE, PRIEUR 1956 : J. LAFAURIE, P. PRIEUR, *Les monnaies des rois de France*, Paris / Bâle, 1956.
- MICHEL 2015 : O. MICHEL, Documents inédits sur l'ouverture d'une Monnaie à Saint-Malo le 28 novembre 1597, *RT SENA*, 6, 2015, p. 111-121.
- SOMBART 1997 : S. SOMBART, *FRANCIAE IV*, Paris, 1997.

9. LAFAURIE, PRIEUR 1956 ; DEVAUX 1990 ; SOMBART 1997 ; DUPLESSY 1999.

10. JONIAUX 2018.

11. JAMBU 2009.

Christian CHARLET*

La médaille offerte en 1905 par la Société française de Numismatique à son président honoraire et membre fondateur Émile Caron pour le 40^e anniversaire de la création de la Société (1865-1905)

Dans sa séance du 3 décembre 1904, présidée par Adrien Blanchet président, la SFN décida à l'unanimité de décerner à M. Émile Caron, « qui est à la fois l'un de ses fondateurs et l'un de ses plus fidèles habitués de ses séances, et que ses travaux sur la numismatique féodale ont mis au premier rang », le titre de président honoraire rendu vacant par la mort d'Anatole de Barthélémy. Gustave Schlumberger fut alors choisi pour succéder à Émile Caron comme membre honoraire¹.

Le bureau ayant été renouvelé lors de la séance du 4 mars 1905, Paul Bordeaux (gendre d'É. Caron) devenant président et le capitaine Babut (futur commandant) vice-président, le trésorier Louis Sudre proposa à la séance suivante du 1^{er} avril que la Société offre une « médaille à M. Caron, son président honoraire et l'un de ses fondateurs, à l'occasion du 40^e anniversaire de cette fondation ». Cette proposition fut approuvée².

C'est ainsi que le 6 mai, P. Bordeaux et É. Caron étant absents, le capitaine Babut, vice-président étant président de la séance, ouvrit les travaux par ces mots : « Messieurs, nous sommes appelés à commémorer aujourd'hui le 40^e anniversaire de la création de la Société française de Numismatique ». Après avoir retracé l'historique de notre Société depuis 1865 et cité les noms des membres du premier bureau parmi lesquels ceux du vicomte Ponton d'Amécourt, de J. Sabatier, d'Ernest Gariel, de Joseph Roman et d'Émile Caron, Auguste Babut précisa que la SFN siégeait alors en Sorbonne depuis 1897 et rappela qu'à la dernière séance et à l'unanimité il avait été décidé d'offrir une plaquette commémorative à Émile Caron président honoraire et membre fondateur à l'occasion de ce 40^e anniversaire. Le récipiendaire étant absent pour cause d'indisposition passagère, A. Babut lui exprima ses vœux de prompt rétablissement et prononça, malgré son absence, la phrase rituelle de remise de la médaille en cause :

« Au nom de tous les membres de la Société, le bureau va remettre à M. Caron, notre président honoraire, cette plaquette modeste souvenir, bien faible hommage à ses talents et aux services nombreux qu'il n'a cessé de rendre pendant ces 40 ans à la Société française de Numismatique »³.

Le 3 juin 1905, séance suivante, P. Bordeaux, président, et É. Caron étant revenus, le président :

« offre à M. Caron, président honoraire de la Société, doyen de ses membres actuels, et l'un de ses fondateurs, une plaquette frappée en souvenir du quarantième anniversaire de cette fondation, et il énumère les éminents services rendus par lui à la Société ».

* Membre titulaire de la SFN. Je remercie chaleureusement Catherine Grandjean et Franck Wojan de m'avoir demandé de présenter cette médaille à notre Assemblée générale du 2 mars 2019. Et j'exprime à mon ami Jean-Pierre Garnier toute ma gratitude pour la restauration qu'il a pratiquée sur cette médaille en vue d'en obtenir une photo idéale réalisée par F. Dalesme.

1. RN, 1904, PV, p. XLIX.

2. RN, 1905, PV, p. XX.

3. RN, 1905, PV, p. XXVII-XXIX.

« M. Caron, dans les remerciements qu'il adresse à ses confrères, demande que semblable souvenir soit envoyé à M. de Belfort, dont il rappelle les titres à la reconnaissance de la Société. Non seulement il a été, lui aussi, l'un de ses fondateurs, mais à une époque où elle traversait une période fort critique, c'est grâce à lui que ses publications ne furent pas interrompues, et même qu'elle ne disparut point »⁴.

Cette proposition d'É. Caron en faveur d'Auguste de Belfort fut suivie d'effet puisque, lors de la séance suivante de la SFN le 4 novembre 1905, il est précisé que :

« M. de Belfort écrit pour remercier de la plaquette qui lui a été offerte pour le jubilé de la Société »⁵.

Je dois à l'amitié et la compétence d'Emmanuel Henry, numismate professionnel et membre correspondant de notre Société, d'avoir pu acquérir la médaille qui fut décernée à Émile Caron. Dès qu'elle entra en sa possession, il la retira du circuit commercial pour me la proposer étant certain qu'elle m'intéresserait et que je la ferai connaître. Il ne se trompa point.

La médaille se présente sous la forme d'une plaquette rectangulaire en argent, de 60 × 38 mm, et de 44,88 g. L'une des faces représente l'allégorie de la numismatique en train d'étudier des monnaies ; nous y reviendrons (figure 1). L'autre face est vierge, permettant ainsi de recevoir une inscription gravée qui est la suivante (figure 2).



Figures 1-2.

4. RN, 1905, PV, p. XXXIII.

5. RN, 1905, PV, p. XLVII.

Le motif représentant l'allégorie de la numismatique appelle des observations. En effet, cette composition n'a pas été créée en 1905 pour la médaille destinée à É. Caron mais en 1899 par Jean-Baptiste Daniel-Dupuis dont la signature figure sur le côté. Le célèbre graveur honorait une commande qui lui avait été adressée par les organisateurs du Congrès international de numismatique tenu à Paris du 14 au 16 juin 1900⁶. L'auteur du compte rendu de cette importante manifestation, Adrien Blanchet, écrit⁷ :

« La Commission d'organisation du Congrès avait chargé le regretté Daniel Dupuis de créer une plaquette destinée à rappeler la session du Congrès. D. Dupuis venait de terminer la maquette de cette pièce lorsqu'il succomba, victime du triste événement que l'on connaît (15 novembre 1899)⁸. La plaquette, qui vient d'être frappée par les soins de M. Lechevrel, le graveur bien connu, est une des œuvres les plus réussies de D. Dupuis, et un digne pendant de celles connues sous le nom de la *Source* et du *Nid* ».

Reprenons la description de la face qui est commune à cette médaille du Congrès et à celle d'Émile Caron, telle que l'a décrite en 1900 A. Blanchet⁹ :

« Une jeune femme, les genoux couverts d'une légère draperie, est assise devant une table chargée de livres et de médailles et examine attentivement une pièce qu'elle tient de la main droite. Au fond, une fenêtre ayant vue sur un parc. À l'exergue : LA NUMISMATIQUE. À gauche, la signature de l'artiste ». Puis A. Blanchet décrit le revers qui évoque le Congrès numismatique illustré par un balancier (presse monétaire) mais ce sujet ne nous concerne pas. Il termine en écrivant que « cette charmante création sera certainement accueillie avec la plus grande faveur ; c'est en même temps une œuvre d'art et un souvenir de l'artiste regretté ».

Le Congrès international terminé, la Monnaie de Paris continua de frapper un certain nombre de plaquettes avec le motif de l'avvers montrant « La Numismatique » largement dénudée¹⁰, laissant le revers vierge permettant d'évoquer d'autres manifestations que le Congrès de 1900 et/ou d'honorer des récipiendaires. Le trésorier de la SFN à l'époque, Louis Sudre, auteur de la proposition d'attribuer une médaille à Émile Caron, était bien au courant de cette possibilité d'utiliser une plaquette au motif de la Numismatique. Il était alors sous-directeur de la Monnaie de Paris : avec une telle proposition il économisait les deniers de la SFN tout en n'oubliant pas les intérêts de la Monnaie de Paris qui vendait la plaquette avec sa face vierge et qui fut peut-être chargée de la gravure de cette face pour la médaille d'Émile Caron ; nous n'avons pu trouver aucune information à ce sujet.

Nous ignorons par ailleurs ce qu'est devenue la médaille d'A. de Belfort.

6. RN, 1900, p. 379-381.

7. RN, 1900, p. 380 avec la photo des deux côtés de la médaille. Blanchet écrit Daniel Dupuis, comme si Daniel était un prénom, nous écrivons aujourd'hui Daniel-Dupuis.

8. Daniel-Dupuis fut assassiné dans son sommeil par sa femme atteinte d'une maladie mentale.

9. RN, 1900, p. 381.

10. Elle aurait pu figurer à la journée « Sensualité et Sexualité en numismatique », cf BSNF, 72-10, 2017.

La médaille du Congrès, montrant au revers un balancier, illustre la fin de l'article d'Ernest Babelon consacré au Cabinet des médailles dans l'ouvrage collectif concernant la Bibliothèque nationale, publié en 1907¹¹. Elle est répertoriée et également photographiée dans l'ouvrage de Nicolas Maier sur l'art de la médaille en France¹². Roger Marx publie en 1897 une série d'œuvres de Daniel-Dupuis antérieures à la médaille *La Numismatique*¹³.

Émile Caron (1823-1911)

Quelques mots concernant ce grand numismate tirés de la préface à la réédition de son ouvrage *Monnaies féodales françaises* par le Comptoir Général Financier, Éditions Cheval-Légers¹⁴, Paris, 2004.

Émile Jean Louis Caron était né le 9 juillet 1823 à Saint-Quentin. Licencié en droit il exerça la profession d'avoué avant de s'intéresser à la numismatique à quarante ans en 1863, centre d'intérêt qu'il développa à partir de sa retraite prise en 1874. Sa collection fut vendue aux enchères en 1911, le catalogue bénéficiant d'une étude de Joseph Roman qui fournit la liste de ses 99 publications numismatiques. Son œuvre majeure est son ouvrage sur les *Monnaies féodales françaises* (1882-1884), souvent présenté comme un supplément de celui de Poey d'Avant alors qu'il lui est très supérieur, Caron corrigeant un certain nombre de fautes de ce dernier et ajoutant de nombreuses informations nouvelles.

A. Clairand et J.-Y. Kind nous donnent, en une vingtaine de pages, tout ce qu'il convient de connaître au sujet d'Émile Caron, qui fut un des piliers de la SFN pendant près d'un demi-siècle ainsi que de l'*Annuaire* de la SFN pendant les trente ans de son existence¹⁵ ; nous recommandons vivement la lecture de leur étude détaillée qui est très complète.

Bibliographie

BABELON *et al.* 1907 : E. BABELON, H. MARCEL, H. BOUCHOT, P. MARCHAL, C. COUDERC, *La Bibliothèque nationale*, Paris, 1907.

MAIER 2010 : N. MAIER, *L'art de la médaille en France 1870-1940*, Munich, 2010.

MARX 1897 : R. MARX, *Les médailleurs français depuis 1789*, Paris, 1897.

11. BABELON *et al.* 1907, p. 132.

12. MAIER 2010, p. 180-189, photo p. 189 n° 125.

13. MARX 1897, p. 44 et 55-56.

14. Nous remercions vivement Arnaud Clairand et Jean-Yves Kind, auteurs de cette préface qu'ils nous ont fait connaître.

15. En 1997, l'*Annuaire* de la SFN disparut, pour cause de fusion avec la *Revue numismatique*, après parution de 20 numéros.

CORRESPONDANCES

Jean-Albert CHEVILLON*

Marseille préclassique : un inédit carré creux de revers pour une obole à la tête casquée « à la rouelle »

C'est vers les années 465-460 que le monnayage de la Marseille grecque rentre dans sa phase préclassique. Ce moment important se caractérise, entre autres, par l'adoption définitive des frappes à doubles types¹. La tête d'Apollon au crobylos de la phase précédente se voit désormais couplée avec un crabe (OBM-1)². Elle inaugure cette nouvelle période, suivie de près par une tête casquée « à la rouelle » / roue (OBM-2) qui fut émise nettement plus longtemps. Quelques autres séries, plus limitées en volume, viennent s'ajouter à ces émissions « initiales » : on y détaille les oboles à la tête d'Athéna coiffée du casque corinthien / crabe (OBM-1g), à la tête casquée « à la rouelle » / crabe (OBM-1e et OBM-1f), une nouvelle obole à la tête d'Athéna coiffée du casque attique (OBM-1i)³, un hémiobole à la tête d'Apollon au crobylos / crabe (OBM-1h)⁴ et quelques oboles au style particulier de poids légers⁵.

Le spécimen étudié ici (figure 1), à la tête casquée « à la rouelle », présente une spécificité encore non rencontrée : un carré creux au revers. Nous le décrivons ainsi :

D/ tête casquée à gauche. Une rouelle à quatre rayons, de forte taille et bien marquée, occupe l'ensemble de la partie haute du casque hémisphérique à double rebord de type pilos⁶. Œil apparent, profil au style dégradé, quatre mèches alignées en demi-rond s'échappent du couvre-chef.

R/ un carré creux de petite taille, peu profond, contenant une forme aléatoire à dessus plat. 0,42 g, 8-7 mm. Coll. particulière (Bouches-du-Rhône). Origine : commune de Ventabren (Bouches-du-Rhône).



Figure 1 - L'obole à la tête casquée / carré creux
(agrandissement x 2).

* Chercheur indépendant, président du Groupe Numismatique du Comtat et de Provence ;
jeanalbertchevillon@wanadoo.fr

1. CHEVILLON 2014, p. 123.

2. FEUGÈRE, PY 2011, p. 30-31.

3. CHEVILLON, BERTAUD 2018, p. 3.

4. CHEVILLON 2000, p. 5 ; FEUGÈRE, PY 2011, p. 31.

5. CHEVILLON, BERTAUD 2018, p. 4-5.

6. CHEVILLON 2016, p. 18-19.

Période de transition par excellence, le début de la phase préclassique du monnayage massaliète voit apparaître de nouvelles séries marquées par le maintien au droit des motifs existants (tête d'Apollon au crobylos, tête d'Athéna au casque attique...) couplées avec de nouvelles images de revers (crabe, roue...). Une influence directe avec la phase précédente se constate également par l'ultime présence d'un carré creux sur le revers de quelques spécimens. Cette monnaie à la tête casquée « à la rouelle » s'insère dans cette catégorie. Dernière réminiscence de l'ambiance archaïque initiale, ce nouveau témoin vient confirmer, un peu plus, que les séries à la tête casquée débutent très tôt dans le programme de l'atelier préclassique massaliète. Dans ce cadre, M. Py a récemment apporté un nouvel élément quant à la datation des premières monnaies à ce type par le biais de son étude sur le pécule du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard)⁷. Grâce à un environnement archéologique assuré, il confirme que ces monnaies (qui ont, pour la plupart, subi un passage au feu) ont été en contact avec l'incendie du site datable des années 450-440 av. J.-C.

Concernant ce spécimen, outre la présence d'un carré creux sur son revers et son style relativement faible, on peut seulement remarquer que sa masse pondérale se révèle nettement plus basse que la moyenne de 0,83 g (poids théorique 0,92 g) constatée par Feugère, Py 2011 sur une base de 101 exemplaires de la série OBM-2⁸. Cette faiblesse pondérale souvent reliée à un style plus ou moins dégradé, d'un pourcentage limité de spécimens, est cependant confirmée au sein des diverses séries de cette époque.

Pour tenir compte de la classification systématisée du Dicomon, nous donnerons la référence OBM-2r à ce nouveau groupe.

Bibliographie

- CHEVILLON 2000 : J.-A. CHEVILLON, L'hémiobole préclassique de Massalia à la tête de satyre et au crabe, *Cahiers Numismatiques*, SENA, 145, 2000, p. 5-6.
- CHEVILLON 2014 : J.-A. CHEVILLON, La place du monnayage marseillais dans le milieu indigène du Sud-Est, *Les territoires de Marseille antique*, Éditions Errance, Actes Sud, Arles, 2014, p. 121-132.
- CHEVILLON 2016 : J.-A. CHEVILLON, Une superbe obole préclassique de Marseille à la tête casquée à légende ΜΑΣΣ, *Provence Numismatique*, 125, septembre 2016, p. 17-19.
- CHEVILLON, BERTAUD 2018 : J.-A. CHEVILLON, O. BERTAUD, Marseille grecque : un nouveau groupe préclassique à la tête d'Athéna au casque attique / crabe, *Cahiers Numismatiques*, SENA, 217, 2018, p. 3-6.
- FEUGÈRE, PY 2011 : M. FEUGÈRE, M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Éditions Monique Mergoil et Bibliothèque nationale de France, 2011, 719 p.
- PY 2017 : M. PY, Un pécule d'oboles de Marseille du milieu du ve siècle avant notre ère sur l'oppidum du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard, *RN*, 2017, p. 119-140.

7. PY 2017, p. 136-137.

8. FEUGÈRE, PY 2011, p. 32-35.

Alberto GONZÁLEZ GARCÍA*, David MARTÍNEZ CHICO**

Une sceat marseillaise d'imitation trouvée à Torrecampo (Cordoue, Espagne)

Cette note rend compte de la découverte fortuite dans les environs de la ville de Torrecampo (province de Cordoue, Andalousie, Espagne) d'une exceptionnelle sceat d'imitation mérovingienne émise à Marseille (figure 1). La pièce nous a récemment été présentée par un collectionneur ; elle a été trouvée il y a plusieurs décennies et n'avait pas été correctement identifiée jusqu'à présent¹.



Figure 1 - Sceat de Torrecampo (Cordoue, Espagne) (agrandissement x 2).

D/ Personnage debout de face, tenant une croix dans chaque main.

R/ Croix potencée avec un cercle perlé et centrée d'un globule ; lettres ou symboles en cantonnement, par lesquels un A.

11 mm ; 1,13 g ; 10 h.

Prou n° 1618 ; Metcalf 2005, p. 14, Fig. 6, n° 8d.

Cette sceat appartient à la très rare série W (type BMC 54). Elle porte à l'avers un personnage debout (roi ?) dont la partie inférieure du corps est hors du flan, peut-être vêtu d'une cotte de mailles et tenant une croix dans chaque main. Aucune légende ou fragment de légende n'est lisible sur cette face. Son iconographie, également présente sur d'autres monnaies mérovingiennes, est une dégénérescence des modèles byzantins².

Au revers, on observe au centre un petit cercle perlé entourant un globule, d'où s'échappent quatre branches potencées formant une croix, entre chacune desquelles se trouve une lettre (seule la lettre A est visible dans le canton supérieur à droite).

Il faut noter que l'attribution mérovingienne de cette série de sceattas a longtemps été mise en doute, puisqu'elle imite de très rares pièces du royaume de Wessex, la série dite W, avec seulement trente spécimens de provenance anglaise connus³. Ce type de sceat d'imitation était présent, avec quatre spécimens, dans le trésor de Nice-Cimiez,

* Universidad de Vigo, Espagne.

** Universitat de València, Espagne.

1. Nous voudrions remercier le propriétaire, Mssr. P. B. Díaz Fernández, pour nous avoir aimablement fourni les informations nécessaires pour préparer cette publication.
2. GANNON 2003, p. 87-93.
3. BELFORT n°s 2758-2759 ; PROU n°s 1615-1618 ; GRIERSON-BLACKBURN 2006, p. 148-149, 170-171.

daté de 741 selon J. Lafaurie et J. Pilet-Lemière⁴. Plus récemment, Metcalf a proposé un nouveau corpus de la série W, en arrivant à la conclusion que ces imitations (figure 2) ne sont certainement pas anglaises, mais attribuables à Marseille⁵.

La lettre A doit probablement renvoyer au nom d'Antenor, patrice de Provence, également connu par d'autres types de deniers pour cette ville⁶, qui a été daté à la fin du VII^e (c. 680) ou au début du VIII^e siècle (c. 714)⁷.

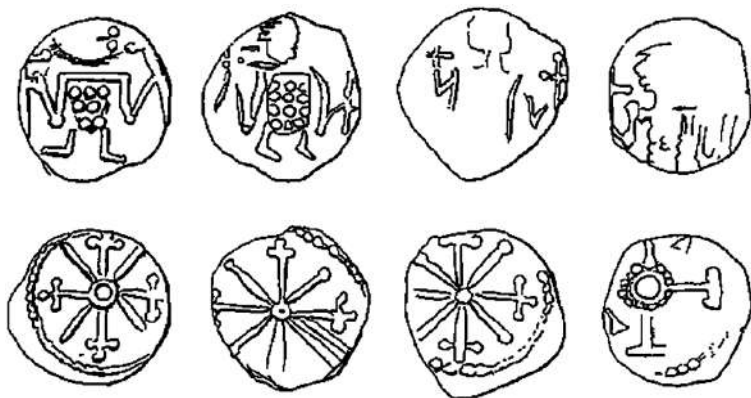


Figure 2 - Copies provençales de la série W (après Metcalf 2005, p. 14, fig. 6).

Les sceattas ont été frappées en grandes quantités à partir de 650, et utilisées par les marchands frisons et anglo-saxons de la mer du Nord ; elles ont remplacé la monnaie d'or en Angleterre et ont probablement initié la transition monétaire de l'or à l'argent qu'a connue la plus grande partie de la France dans le denier tiers du VII^e siècle⁸. La circulation des sceattas dans la Gaule mérovingienne était très importante⁹. Philip Grierson a montré de manière convaincante que ce changement était une réponse aux besoins de l'économie et elles étaient frappées sans contrôle royal¹⁰.

Aux VII^e et VIII^e siècles, l'Angleterre concentrait la majeure partie de ce que Metcalf a qualifié de « la prospérité de l'Europe du Nord-Ouest »¹¹. La plus forte monétarisation dans le sud-est et l'est de l'Angleterre résulte probablement des profits dérivant du

4. MOREL FATIO 1890 ; LAFURIE, PILET-LEMIÈRE 2003, p. 52.

5. METCALF 2005, p. 13-14.

6. MOREL-FATIO 1890, p. 4-5 ; PROU 1892, p. 316 ; DEPEYROT 2001, p. 144-145 ; GRIERSON-BLACKBURN 2006, p. 147-148 ; BOUIRON 2009, p. 18-19.

7. LAFURIE, PILET-LEMIÈRE 2003, p. 455.

8. GRIERSON, BLACKBURN 2006, p. 93-95, 153-154, 163-164.

9. LE GENTILHOMME 1938 ; 1944.

10. METCALF 1984 ; GRIERSON 1991, p. 19-20 ; GRIERSON, BLACKBURN 2006, p. 95-96.

11. METCALF 1967.

commerce à travers la Manche et autour des côtes de la mer du Nord¹². Les esclaves étaient sa principale exportation, en échange de biens exotiques (orfèvrerie, tissus, œufs d'autruche, épices, vins, papyrus et pierres précieuses) ; les Frisons et les Juifs étaient également parties prenantes dans ce commerce¹³. Le roi Ine de Wessex (688-726) interdit en vain la vente à l'étranger de ses compatriotes libres et non libres¹⁴.

Marseille, capitale de la Provence depuis 613, a maintenu aux VI^e et VIII^e siècles une vie urbaine riche et une économie marchande prospère qui reposaient sur le commerce méditerranéen à travers son excellent port ; ceci est attesté par les sources écrites et par une quantité importante de découvertes de céramiques d'origine orientale et surtout africaine¹⁵. Les découvertes de monnaies de cette période laissent supposer que sa production de deniers était la plus importante de tout le royaume mérovingien¹⁶.

L'esclavage dans les royaumes mérovingiens est bien connu¹⁷. Dans une lettre célèbre, le pape Grégoire le Grand ordonne l'achat d'esclaves anglais en Gaule (peut-être à Marseille même ?) pour les former comme missionnaires et les renvoyer en Angleterre (595)¹⁸. Plusieurs saints mérovingiens ils ont acheté et libéré des esclaves saxons¹⁹. La célèbre reine Bathilde, épouse de Clovis II (639-657), était une esclave saxonne²⁰. Botto, un marchand anglo-saxon, a vécu à Marseille vers 750²¹.

Il est probable, en conséquence, que l'atelier monétaire de Marseille ait copié les types de la série W pour payer les marchands d'esclaves anglo-saxons. Un denier de Marseille daté d'environ 720 a été retrouvé dans des fouilles à Hamwic (Southampton), un centre commercial d'importance internationale²².

De plus en plus, des pièces mérovingiennes apparaissent en Espagne. En dehors des *tremisses* qui sont apparus dans les fouilles de Recópolis²³, nous avons récemment eu l'occasion de publier une de ces monnaies d'or émise à Foix et trouvée à Teba (Malaga), ainsi qu'un denier inédit, provenant également de Marseille, et trouvé à Tarragone²⁴.

Cette sceat a été mis au jour dans un lieu appelé « Camino de la Posada del Pastor », dans la municipalité de Torrecampo, au cœur de la région cordouane de la vallée de Los Pedroches, la plus septentrionale de l'Andalousie, à la frontière avec la région de Castille-La Manche (figure 3). La vallée de Los Pedroches est située dans une zone de passage obligé entre la Meseta centrale et la vallée du Guadalquivir, traversée par la route *Corduba-Toletum*. Elle a fourni plusieurs découvertes archéologiques d'intérêt.

12. METCALF 1989.

13. PELTERET 1981.

14. LIEBERMANN 1903, p. 94-95.

15. GANSHOF 1938 ; LOSEBY 1992 ; 1998 ; 2000 ; BOUIRON 2009.

16. GRIERSON, BLACKBURN 2006, p. 146-149.

17. VERLINDEN 1955, p. 657-702.

18. *REGISTRUM EPISTOLARUM* I, vi.

19. *VITA RICHARII* 7 ; *VITA ELIGII* I, 10 ; *VITA AMANDI* 9 ; *VITA FILIBERTI* 23.

20. *VITA BALTHILDIS* II, 475-508.

21. *ANNALES PETAVIANI* S.A. 790.

22. METCALF 2005, p. 5.

23. CASTRO 2014, p. 472-476.

24. GONZÁLEZ, MARTÍNEZ 2017 ; 2019.



Figure 3 - Localisation de la ville de Torrecampo et de la province de Cordoue.

Le Museo PRASA Torrecampo possède une importante collection wisigothique d'origine locale composée de céramiques, de verres, d'éléments architecturaux, de douze *tremisses* et de divers objets en bronze²⁵.

Il y a trois principaux sites wisigothiques dans la région : Majadaiglesia, El Germo et La Losilla. Majadaiglesia, situé à côté de l'ermitage de la Virgen de las Cruces de El Guijo, présente de grandes structures (nécropole et églises), et est identifiée comme l'ancienne ville de Solia. El Germo, d'autre part, situé entre les termes d'Alcaracejos et Espiel, comprend une église à trois nefs et des absides opposées avec un baptistère, à côté d'un bâtiment annexe (de fonction incertaine) et une nécropole. Le bâtiment était daté autour de l'année 600. La Losilla, enfin, dans la ville de Añora, est un complexe de bâtiments entouré d'un mur (qui conserve une porte monumentale), dans lequel se trouve une basilique de trois nefs, avec plusieurs tombes. Elle est fouillée par le Deutsche Archäologische Institut (DAI)²⁶.

Les fondations monastiques wisigothiques ont eu un rôle très important dans l'économie et dans l'articulation du territoire²⁷. Ce groupe de monastères contrôlerait une partie du chemin entre deux des principales villes du royaume wisigothique, Cordoue et Tolède.

25. CARPIO 2008, p. 9 ; 2014, p. 353-355.

26. RUIZ 1914 ; CASTEJÓN, MARTÍNEZ 1949 ; ULBERT 1971 ; ARÉVALO 1999 ; SCHLIMBACH 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017a et b.

27. DÍAZ 1987.

Puisque l'importance de l'esclavage dans le royaume wisigothique est bien attestée, même dans ses derniers temps²⁸, la présence de cette sceat peut être liée à l'achat d'esclaves venant de Marseille pour une grande propriété ecclésiastique.

Bibliographie

- ARÉVALO 1999 : A. ARÉVALO SANTOS, Intervención arqueológica de urgencia en la necrópolis de la Losilla, Añora (Córdoba), *Anuario de Arqueología de Andalucía* 1994, Seville, 1999, v. 3, p. 123-128.
- BELFORT 1892 : A. DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers*, Paris, 1892.
- BOUIRON 2009 : M. BOUIRON, Marseille, de l'Antiquité tardive au Moyen Âge (IV^e-X^e s.), dans T. Pecout (coord.), *Marseille au Moyen Âge, entre Provence et Méditerranée. Les horizons d'une ville portuaire*, Paris, 2009, p. 12-43.
- CARPIO 2008 : J. B. CARPIO DUEÑAS, Museo PRASA Torrecampo. Memoria anual 2008, *Boletín de la Asociación Provincial de Museos Locales de Córdoba*, 9, 2009, p. 247-277.
- CARPIO 2014 : J. B. CARPIO DUEÑAS, Museo PRASA Torrecampo. Memoria anual 2014, *Boletín de la Asociación Provincial de Museos Locales de Córdoba*, 15, 2015, p. 341-368.
- CASTEJÓN, MARTÍNEZ 1949 : R. CASTEJÓN, R. MARTÍNEZ DE ARIZALA, Excavaciones en monasterios mozárabes de la Sierra de Córdoba, *Boletín de la Real Academia de Córdoba, de Ciencias, Bellas Artes y Nobles Artes*, 61, 1949, p. 65-76.
- CASTRO 2014 : A. CASTRO PRIEGO, Reccopolis y los contextos numismáticos de época visigoda en el Centro de la Península Ibérica, *Revue Numismatique*, ser. 6, 171, 2014, p. 463-495.
- DEPEYROT 2001 : G. DEPEYROT, *Le numéraire mérovingien. L'âge du denier (vol. V)*, Wetteren, 2001.
- DÍAZ 1987 : P. DE LA C. DÍAZ MARTÍNEZ, *Formas económicas y sociales en el monacato visigodo*, Salamanca, 1987.
- GANNON 2003 : A. GANNON, *The Iconography of Early Anglo-Saxon Coinage: Sixth to Eighth Centuries*, Oxford, 2003.
- GANSHOF 1938 : F. L. GANSHOF, Note sur les ports de Provence du VIII^e au X^e siècle, *Revue historique*, 183, 1938, p. 28-37.
- GONZÁLEZ, MARTÍNEZ 2017 : A. GONZÁLEZ GARCÍA, D. MARTÍNEZ CHICO, Tremissis mérovingien émis à Castrum Fuscium (Foix) trouvé à Teba (Malaga, Espagne), *BSFN*, 72-8, 2017, p. 337-342.
- GONZÁLEZ, MARTÍNEZ 2019 : A. GONZÁLEZ GARCÍA, D. MARTÍNEZ CHICO, Hallazgo de un denario merovingio inédito de Marsella en la ciudad de Tarragona (España), *Antigüedad y Cristianismo*, 31-32, 2014-2015, éd. 2019, p. 211-219.
- GONZÁLEZ 2012 : R. GONZÁLEZ SALINERO, Una élite indeseable: los *potentiores* judíos en la España visigoda, dans : *El mundo judío en la Península Ibérica: sociedad y economía*, J. SÁNCHEZ-LAFUENTE PÉREZ, J. L. AVELLO ÁLVAREZ (eds.), Cuenca, Alderabán, 2012, p. 5-17.
- GRIERSON 1991 : P. GRIERSON, *Coins of Medieval Europe*, London, 1991.
- GRIERSON-BLACKBURN 2006 : P. GRIERSON, M. BLACKBURN, *Medieval European Coinage 1, The Early Middle Ages (5th-10th Centuries)*, Cambridge, 2006.
- LAFAURIE, PILET-LEMIÈRE 2003 : J. LAFAURIE, J. PILET-LEMIÈRE, *Monnaies du Haut Moyen Âge découvertes en France (V^e-VIII^e siècle)*, Paris, 2003.
- LE GENTILHOMME 1944 : P. LE GENTILHOMME, La circulation des sceattas dans la Gaule mérovingienne, *RN*, ser. 5, v. 2., 1938, p. 23-49.

28. VERLINDEN 1955, p. 61-102 ; GONZÁLEZ 2012. Le LIBER IUDICIORUM V, 4, 11-12 et 21, montre que l'enlèvement et la vente d'hommes libres en tant qu'esclaves était aussi l'une des préoccupations de la législation wisigothique.

- LE GENTILHOMME 1944 : P. LE GENTILHOMME, The Circulation of Sceats in Merovingian Gaul, *British Numismatic Journal*, 24, 1944, p. 195-210.
- LIEBERMANN 1903 : F. LIEBERMANN, *Die Gesetze der Angelsachsen: herausgegeben im Auftrage der Savigny-Stiftung*, 1. Band, Halle, 1903.
- LOSEBY 1992 : S. T. LOSEBY, 1992, Marseille: a Late Antique Success Story?, *Journal of Roman Studies*, 82, 1992, p. 165-185.
- LOSEBY 1998 : S. T. LOSEBY, Marseille and the Pirenne Thesis, I: Gregory of Tours, the Merovingian kings, and 'un grand port', dans *The Sixth Century. Production, Distribution and Demand*, R. HODGES, W. BOWDEN (eds.), 1998, Leyde, p. 203-229.
- LOSEBY 2000 : S. T. LOSEBY, Marseille and the Pirenne Thesis, II : « ville morte », dans : *The Long Eighth Century. Production, Distribution and Demand*, Leyde, I. L. HANSEN, C. WICKHAM (eds.), 2000, p. 167-193.
- METCALF 1967 : D. M. METCALF, The Prosperity of North-Western Europe in the Eighth and Ninth Centuries, *Economic History Review*, 2nd ser., 20, 1967, p. 344-357.
- METCALF 1984 : D. M. METCALF, A Note on Sceattas as a Measure of International Trade, and on the Earliest Danish Coinage', dans : *Sceattas in England and on the Continent. The Seventh Oxford Symposium on Coinage and Monetary History (BAR, British Series 128)*, D. HILL, D. M. METCALF (eds.), Oxford, 1984, p. 159-164.
- METCALF 2005 : D. M. METCALF, The First Series of Sceattas Minted in Southern Wessex: Series W, *British Numismatic Journal*, 75, 2005, p. 1-17.
- MOREL-FATIO 1892 : A. MOREL-FATIO, *Catalogue raisonné de la collection des deniers mérovingiens des VII^e & VIII^e siècles de la trouvaille de Cimiez donnée au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1890.
- PELTERET 1981 : D. PELTERET, Slave raiding and slave trading in early England, *Anglo-Saxon England*, 9, 1981, p. 99-114.
- PROU 1892 : M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale : les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.
- RUIZ 1914 : J. RUIZ BLANCO, La Basílica visigoda de Alcaracejos, *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 65, 1914, p. 473-475.
- SCHLIMBACH 2014 : F. SCHLIMBACH, Añora, Spanien: Der Fundplatz, La Losilla' bei Añora (Córdoba) – eine spätantike Kirche im ländlichen Bereich der Baetica, *Deutsche Archäologische Institut e-Forschungsberichte 2014 Faszikel 3*, 2014, p. 82-84.
- SCHLIMBACH 2015 : F. SCHLIMBACH, Añora, Spanien: Der Fundplatz, La Losilla' bei Añora (Córdoba) – eine spätantike Kirche im ländlichen Bereich der Baetica, *Deutsche Archäologische Institut e-Forschungsberichte 2015 Faszikel 2*, 2015, p. 87-89.
- SCHLIMBACH 2016 : F. SCHLIMBACH, Añora, Spanien: Der Fundplatz ‚La Losilla‘ bei Añora (Córdoba) – eine spätantike Kirche im ländlichen Bereich der Baetica, *Deutsche Archäologische Institut e-Forschungsberichte 2015 Faszikel 3*, 2016, p. 119-127.
- SCHLIMBACH 2017a : F. SCHLIMBACH, Añora, Spanien: Der Fundplatz ‚La Losilla‘ bei Añora (Córdoba) – eine spätantike Kirche im ländlichen Bereich der Baetica, *Deutsche Archäologische Institut e-Forschungsberichte 2015 Faszikel 1*, 2017, p. 161-168.
- SCHLIMBACH 2017b : F. SCHLIMBACH, El yacimiento tardoantiguo de ‚La Losilla‘ en el término municipal de Añora (Córdoba), *Fiesta de la Cruz 2017*, 2017, p. 39-41.
- ULBERT 1971 : T. ULBERT, El Germo, una basílica y un edificio profano de principios del siglo VII, *Boletín de la Real Academia de Córdoba, de Ciencias, Bellas Artes y Nobles Artes*, 91, 1971, p. 149-186.
- VERLINDEN 1955 : C. VERLINDEN, *L'esclavage dans l'Europe médiévale. Tome I. Péninsule Ibérique-France*, Bruges, 1955.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 02 MARS 2019

Présidente : M^{me} Catherine Grandjean, présidente de la SFN.

Membres présents (43) : M^{mes} et MM. P. Baubeau, M. Bompaire, A. Bourgeois, P. Bourrieau, Fr. Boursier, L. Calmels, Chr. Charlet, O. Charlet, M. Chauveau, J. Dharmadhikari, B. Fischer, Br. Foucray, J.-P. Garnier, G. Gautier, C. Grandjean, St. Gustave, P.-O. Hochard, J. Jambu, Br. Jané, Y. Jézéquel, Fr. Joyaux, H. de Labriffe, J.-P. Le Dantec, J.-Y. Lemerle, Ph. Mathieu, J. Meissonnier, O. Michel, C. Morrisson, S. Nieto-Pelletier, J. Olivier, O. Picard, L. Reinert, A. Ronde, Ph. Schiesser, L. Schmitt, A. Suspène, L. Trommenschlager, S. de Turckheim-Pey, S. Valin, N. Verzéa, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Membres excusés : M^{mes} et MM. M. Amandry, Th. Cardon, Fr. Duyrat, A. Hostein, M. Hourlier, M.-L. Le Brazidec.

Les membres de la Société française de Numismatique (SFN) sont accueillis dans la salle Walter Benjamin de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA) à partir de 13h30. Il est procédé à l'émargement de la liste de présence, puis à la distribution des pouvoirs.

M^{me} Catherine Grandjean, présidente de la SFN, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de la SFN à 14h05. Elle propose, comme le veut la coutume, que la séance ordinaire soit reportée à l'issue de l'Assemblée générale, puis demande l'accord des membres présents pour que le Conseil d'administration sortant assure le déroulement de l'Assemblée générale et des opérations de vote.

Rapport moral 2018 de la présidente de la SFN, M^{me} Catherine Grandjean

« Michel Amandry, en achevant il y a juste un an avec un peu de nostalgie son mandat de président, assurait laisser notre Société en bon ordre de marche, pilotée par un Bureau et un Conseil d'administration (CA) compétents et efficaces. Dès les premières réunions du samedi matin, j'ai pu constater que tel était bien le cas. De fait, bien d'autres sociétés savantes nous envient avec raison notre Conseil d'administration.

Succéder à Michel a donc été à la fois un honneur et un plaisir d'autant que trois événements marquants avaient déjà été planifiés : la séance d'avril à l'occasion du cent-cinquantième de l'EPHE, les Journées de juin à Orléans et celle de septembre en l'honneur de Sylvie de Turckheim et de Georges Gautier.

Je veux remercier ici de leur engagement les membres du Conseil d'administration, qui ont beaucoup travaillé, les nouveaux élus, Laurent Schmitt et Patrick Villemur s'étant d'emblée bien accordés avec les anciens. Le Bureau, Pierre-Olivier Hochard René Wack et Franck Wojan, qui assure au quotidien le fonctionnement de la SFN, mérite pleinement notre gratitude et notre confiance : depuis mars dernier, il a su régler efficacement les difficultés qui n'ont pas manqué de se présenter, entre le dépôt de bilan soudain de notre imprimeur France-Quercy, remplacé au débotté, en moins d'une semaine, par la maison normande Corlet, et les problèmes de routage, avec les perturbations diverses que nous avons connues pour les *BSFN* des séances de l'automne, *BSFN* que vous avez reçus finalement en février. Et le plus grave, qui a donné des sueurs froides à notre trésorier, a été la forte augmentation des tarifs de

la Poste, qui a fortement impacté nos finances. Nous y reviendrons tout à l'heure, car des mesures s'imposent.

Cette année, le Conseil d'administration a concentré son activité sur la visibilité de notre société : la raison sociale « Société française de Numismatique », le signe SFN et les logos sont désormais des marques déposées à l'Institut national de Propriété intellectuelle (INPI). Un poster présentant la SFN, ses activités, son histoire et ses réalisations, a été présenté pour la première fois lors des Journées d'Orléans. Le site de la Société a aussi été toiletté et son bandeau actuel est le fruit d'un travail collectif, sous la houlette de Pierre-Olivier Hochard ; ce dernier a installé un compteur qui a recensé 19 000 visites du site au mois de janvier ; il faut faire la part des visites de robots, mais cette première indication est très encourageante. Le CA dans son ensemble, a en outre préparé des rapports sur les ouvrages éligibles au Prix Babut.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour Jean-Pierre Garnier que je remercie en notre nom à tous de continuer à préparer nos jetons à la Monnaie de Paris contribuant ainsi par ce biais aussi au rayonnement international de la SFN ».

Séances

De mars 2018 à février 2019, nous avons tenu nos dix séances, qui ont réuni au total 304 membres et invités, sans compter les membres de l'Association numismatique du Centre, y compris lors des samedis d'automne marqués par les manifestations des gilets jaunes non loin de la rue de Richelieu. Nous nous sommes réunis 6 fois dans le Quadrilatère Richelieu grâce à Frédérique Duyrat et à Jérôme Jambu ; les autres séances, hormis celles d'Orléans, ont eu lieu à l'INHA où Antony Hostein nous permet d'être reçus. Je les remercie tous trois en notre nom de leur accueil dans ces locaux du Quadrilatère Vivienne.

Les Journées d'Orléans ont réuni 70 personnes, celles d'avril 35 et celles de septembre 37. Il y avait dans ces trois cas quelques personnes invitées, mais ces séances exceptionnelles sont à l'évidence plus attractives que les autres, qui ont été suivies par une vingtaine de membres. Le calendrier joue évidemment un rôle : ainsi la séance du 5 janvier a été la moins fréquentée, avec seulement 21 membres présents. La séance d'avril, organisée par Antony Hostein dans la salle Fabri de l'INHA, en présence d'Hubert Bost, président de l'EPHE et de plusieurs directeurs d'études, dont François de Callatay et Jean-Louis Ferrary, sans parler de Michel Amandry et de Marc Bompaire, a bien rappelé, via neuf communications, les liens étroits entre nos deux institutions, aussi bien à l'échelle des membres et des directeurs d'études, que de la contribution de l'EPHE aux progrès de la numismatique en France, dès les conférences d'Olivier Rayet dans les années 1883-1884. Il a fallu toutefois attendre 1941, avec la charge de conférences en numismatique française pour Pierre le Gentilhomme, pour qu'un enseignement proprement numismatique y voie le jour. D'autres grandes figures, comme celles de Louis Robert, Jean Lafaurie, Julien Guey, Georges le Rider et d'autres ont été évoquées lors de cette belle journée.

Les Journées numismatiques organisées à Orléans les 1^{er}, 2 et 3 juin derniers en partenariat avec l'Association numismatique du Centre et le CNRS IRAMAT – Centre Ernest Babelon (CEB) ont été un grand succès, avec douze communications réparties en cinq sessions : le vendredi matin, ceux qui le souhaitaient avaient pu visiter le Centre Babelon, pilotés par Sylvia Nieto-Pelletier, directrice du Laboratoire, assistée de Maryse Blet-Lemarquand et de Thomas Faucher. Tous se sont retrouvés ensuite

dans le beau cadre de l'hôtel Dupanloup pour les discours d'usage et deux séances de communications, qui ont fait la part belle aux analyses élémentaires pratiquées au CEB sur des monnaies de la BnF dans le cadre de projets financés par la Région Centre et l'Agence nationale de la Recherche. Lors de la pause, il a été possible d'examiner les posters exposant les actions et réalisations de la SFN, de l'IRAMAT et de l'ANC, qui avaient été installés au rez-de-chaussée de l'hôtel Dupanloup. À l'issue de cette journée eut lieu le pot offert par l'ANC dans le cadre prestigieux de l'hôtel Grosnot, où nous avons été accueillis par M. Abel Moittié, conseiller municipal délégué par M. le Maire d'Orléans. Le samedi, changement de décor : la SFN a été reçue dans l'amphithéâtre du Musée des Beaux-Arts, pour les trois dernières sessions de communications consacrées à des questions touchant en majorité la numismatique orléanaise ou ligérienne, et la séance ordinaire. Le dîner de clôture du samedi soir, au restaurant *Le Grand Martroi* fut aussi une réussite, comme la visite guidée avec conférencière du lendemain, le tout organisé avec maestria par notre trésorier.

Au retour des vacances estivales, le 8 septembre, s'est tenue la journée exceptionnelle en l'honneur de Sylvie de Turckheim-Pey et de Georges Gautier, où l'érudition l'a disputé à la convivialité et à l'amitié. Dix belles communications portant tantôt sur la numismatique romaine, tantôt sur les jetons et médailles, y ont été présentées, avec *in fine* l'intervention très appréciée de Nicolas Salagnac, graveur-médailleur, et ensuite, un pot offert les deux récipiendaires.

Publications

La *Revue numismatique*, malgré les problèmes de routage, nous est parvenue en fin d'année, grâce à l'efficacité des secrétaires de rédaction, Jérôme Jambu, Vincent Drost et Julien Olivier, que je remercie chaleureusement de leur efficacité et de leur diligence. Ce 175^e volume de la *Revue*, composé par Fabien Tessier et imprimé par l'imprimerie Corlet, compte 680 pages, soit 200 de plus que le volume précédent. Il comprend un cahier thématique fort de 6 contributions, sur les aspects monétaires et financiers des légitimités politiques dans l'Antiquité, issues d'un colloque coorganisé par Dorian Bocciarelli et Pierre-Olivier Hochard à Orléans et à Tours. Il s'y ajoute 14 articles dont 4 en anglais et 1 en italien, qui favorisent le rayonnement international de la *Revue*, via notamment sa version numérisée sur Persée. Ils portent sur des sujets divers répartis sur un arc chronologique très large, de la numismatique grecque à l'histoire des collections contemporaines. Cette année le coût de la *Revue* a été particulièrement élevé, tant en raison du nombre de pages élevé, que parce que, en raison de la modification de la politique tarifaire de la Poste, le volume emballé, d'une épaisseur supérieure à 3 cm a entraîné un fort enchérissement des coûts postaux.

Le *Bulletin* de la SFN est le fruit du travail des communicants et des auteurs de correspondances. Je remercie en notre nom à tous Pierre-Olivier Hochard qui a assuré cette année encore une publication rapide du *BSFN*, malheureusement ralentie pour les trois derniers numéros de l'année par des problèmes de routage. Le volume 73 du *Bulletin* compte 464 pages. 72 articles, dont 17 correspondances ont été publiés depuis mars 2018. Au total, nous avons donc entendu 55 communications depuis mars 2018. L'Antiquité, surtout la numismatique romaine, s'est taillée la part du lion avec 20 communications, suivie par la numismatique médiévale (15 communications), la numismatique moderne et contemporaine (principalement royale française) avec 12 communications, à égalité cette année, journée EPHE oblige, avec des contributions

consacrées à l'histoire et la méthodologie de notre discipline. Il y a eu aussi, et pas seulement en septembre, 7 communications sur les jetons et médailles, trois communications sur la numismatique italienne, deux sur la Chine et une sur les poids de ville.

Congrès, colloques et autres manifestations

Il n'est guère envisageable de rappeler ici l'ensemble des manifestations annoncées chemin faisant dans le *Bulletin*, qu'elles soient organisées par des membres de notre Société ou qu'ils y aient pris part, tant elles sont nombreuses – ce qui atteste le rayonnement de la SFN, tant en province qu'à l'étranger. Je me contenterai de rappeler que la SFN a bénéficié cette année encore d'un stand gratuit lors du Salon organisé par Syndicat National des Experts Numismates et Numismates Professionnels (SNENNP) au Palais Brongniart le 20 octobre dernier. Par ailleurs, la Journée en hommage à Jean Babelon, coorganisée par J.-P. Babelon, Chr. Charlet et Fr. Ploton, s'est tenue finalement à l'École des Chartes le 9 février dernier ; en mon absence pour cause d'engagement antérieur ailleurs, Cécile Morrisson avait accepté, et je l'en remercie, d'y représenter notre Société.

Jeton de vermeil

À l'occasion de la séance de décembre Michel Amandry a remis au nom des deux autres anciens présidents, le jeton de vermeil 2018 à Kevin Butcher, qui a donné une belle communication intitulée « le monnayage des Assyriens » publiée dans le *BSFN* de décembre.

Effectifs

Nous comptons actuellement 420 membres honoraires, titulaires, correspondants et institutionnels. Quelques membres nous ont quitté : Jean-Baptiste Giard, Michael Metcalf, Vasso Penna.

Et nous avons accueilli depuis mars dernier 15 nouveaux membres, soit le double de l'an dernier. Il faut s'en féliciter et remercier ceux qui parmi, tant au sein du CA qu'en-dehors, font rayonner notre Société et la rendent attractive, tout en leur demandant de ne pas relâcher leurs efforts pour amener de nouveaux membres.

C'est indispensable, pour perpétuer nos études et pour lutter contre l'érosion inévitable du nombre des cotisants.

Distinctions

Cécile Morrisson est devenue membre d'honneur de l'Académie autrichienne des Sciences le 20 avril 2018.

Le Prix Babut 2018 a été décerné cette année à Bruno Jané, membre correspondant de la SFN, Kevin Kazek et Mylène Didiot pour leur ouvrage *L'or de Metz 2 : les ateliers messins du XIV^e s. à l'époque contemporaine : une image du pouvoir*, paru en 2018.

Christian et Jean-Louis Charlet et Francesco Pastrone, respectivement membres titulaires et correspondants de notre Société, ont été nommés par une ordonnance souveraine du 3 septembre dernier par son Altesse Sérénissime le prince Albert de Monaco membres du Comité de gestion du musée des Timbres et Monnaies de Monaco.

Madame Jankowski a par ailleurs reçu le prix de la Fondation Flora Blanchon pour financer la publication de sa thèse intitulée *Les cercles de collectionneurs et de numismates dans la région de Pékin durant la première moitié du XIX^e s.*

L'avenir

Les Journées prévues à Nîmes du 31 mai au 2 juin sont en bonne voie d'organisation. René Wack, Franck Wojan et moi-même avons séjourné deux jours à Nîmes le mois dernier afin de rencontrer la directrice des collections du Musée de la Romanité, Dominique Darde, en compagnie de Joël Françoise, et aussi le directeur de Musée, Franck Escojido. Nous avons rencontré aussi Stéphane Blanchard et Pascal Schlegel, respectivement présidents des Sociétés numismatiques d'Alès et de Nîmes, nos partenaires pour ces Journées.

Nous aurons le privilège d'être accueillis à titre gracieux dans l'amphithéâtre du Musée de la Romanité pour les séances de communications, le vendredi 31 mai à partir de 14h et le samedi 1^{er} juin après-midi, probablement en présence du Maire adjoint à la culture M. Franck Valade. Le samedi matin est prévue une visite du Musée par Madame Darde, suivie d'un déjeuner au restaurant du dit-musée. Un restaurant, en face du Musée et des Arènes est déjà réservé pour le banquet du samedi soir. Madame Bourgade, maire-adjointe au tourisme, est disposée à proposer deux parcours de visite au choix pour le dimanche matin si le groupe intéressé dépasse 30 personnes.

La séance d'avril sera consacrée à des communications présentées par des docteurs, désireux de tester leurs idées et de présenter leurs travaux inédits devant notre Société.

L'avenir de la Société, c'est aussi le début de la numérisation du *BSFN* jusqu'en 2015, grâce à un projet de la BnF piloté par Julien Olivier. Le *BSFN* sera donc prochainement accessible sur le site *Gallica* de la BnF.

J'en terminerai en vous remerciant tous de votre attention et aussi de la confiance que vous avez manifestée pendant toute l'année à l'Équipe en charge de la SFN, moi comprise.

Je vous remercie de votre attention. »

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Le rapport moral de la présidente de la SFN est adopté, à mains levées, à l'unanimité.

Rapport financier 2018 du trésorier de la SFN, M. René Wack

« Après les traditionnels remerciements d'usage aux personnes qui, au cours de l'année écoulée, ont encore aidé le trésorier dans sa tâche, je vais vous présenter un rapport financier contrastant fortement avec celui de l'exercice précédent avec un déficit record de près de 7 300 €.

Recettes

Au chapitre des recettes nous constatons une très grande stabilité des cotisations qui s'élèvent à 22 384 € à comparer avec celles de l'exercice précédent de 22 405 €. Les recettes de la *Revue numismatique* sont en légère diminution avec un montant de 7 427 € alors qu'elles étaient de 7 880 € en 2017. Nous constatons également la poursuite

de l'érosion de la redevance des Belles Lettres qui n'est que de 3 319 € en 2018, alors qu'elle se montait à 3 748 € en 2017, 5 796 € en 2016 et 7 206 € en 2015. Le montant attendu pour 2018 ne sera plus que de 2 311 €. Cette forte diminution des ventes de la *Revue numismatique* trouve probablement son explication dans la publication régulière de cette dernière au bout de deux ans sur le site Persée, la vente des anciens numéros s'étant effondrée. La subvention du CNRS de 1 000 € ne compense pas les pertes de recettes des ventes par Les Belles Lettres.

Les autres recettes sont, soit stables pour les Journées numismatique d'Orléans (2 855 €), soit en diminution pour les dons de nos membres et sponsors (894 € pour 1 550 € en 2017), les abandons de créances de certains membres du Bureau (354 €) et nos produits financiers de 1 407 € pour 2 550 € en 2017, année qui avait enregistré une forte plus-value de certains placements à terme.

Ces diminutions de recettes sont toutefois compensées par une augmentation du remboursement de la TVA étant de 2 752 €, comparé à 1 015 € en 2017.

Les recettes de 43 032 € sont dans la moyenne mais notoirement insuffisantes pour équilibrer le budget ; nous avons dû procéder à une reprise de provision de 7 000 €.

L'ensemble des recettes s'élève ainsi à **50 032 €**.

Dépenses

Au chapitre des dépenses, il faut souligner une augmentation des frais d'impression, de gestion et de routage du *Bulletin* passant de 16 053 € à 17 877 €. Cette augmentation des coûts s'explique par l'augmentation des pages des Bulletins avec un total de 480, l'année 2018 – outre les Journées numismatiques – ayant connu deux séances exceptionnelles, l'une en l'honneur de deux anciens de nos présidents M^{me} Sylvie de Turckheim-Pey et M. Georges Gautier, l'autre pour la célébration du cent cinquantième de l'EPHE.

Les frais de la *Revue numismatique* sont en très forte augmentation passant de 14 813 à 23 212 €. Si une partie de cette augmentation est liée au nombre d'articles et de pages de la *Revue* 2018, c'est principalement l'explosion des frais de routage postaux qui explique cette augmentation. Les frais postaux se sont élevés à 6 178 €, auxquels il faut rajouter 1 990 € de cartonnage et étiquetage, ce qui pour les seuls frais de distribution de la *Revue* fait un total de 8 168 €, expliquant le déficit de l'exercice.

Les autres frais, liés aux Journées numismatiques et aux charges financières, sont en légère hausse. Il faut signaler une dépense non récurrente de 540 € provenant du dépôt auprès de l'INPI du logo et du nom de notre Société.

L'ensemble des dépenses s'élève à **50 319 €** ce qui, rapproché des recettes de **50 032 €** dégage une perte de **287 €**.

Projet de budget 2019

Ce projet est établi sur la base de recettes constantes.

Au chapitre des **recettes**, nous prévoyons un chiffre stable de 22 500 € pour les cotisations. À ce chiffre s'ajoutent principalement les recettes de la *Revue numismatique* et celles de la redevance des Belles Lettres, prévue en diminution, d'un montant global de 9 800 €.

Il faut également noter un remboursement important de TVA, d'un montant de 4270 € pour l'année fiscale 2018. Toutefois un courrier de dernière minute en provenance de l'administration fiscale nous notifie un rejet de notre demande de remboursement au motif que les demandes doivent être faites sur une base trimestrielle et non annuelle. Il faut préciser que les demandes de remboursement ont toujours été faites sur une base annuelle depuis que notre Société a été assimilée à une société d'édition et cela tant par imprimé papier que par télédéclaration. Ce rejet entraîne *de facto* la perte du remboursement des trois premiers trimestres soit un montant de 2045 €. Un recours contre cette décision est en cours d'examen. En cas d'échec de ce recours nous serons dans l'obligation de reprendre une provision complémentaire de 2000 €. Pour équilibrer le budget 2019 une reprise de provision de 4000 € ou de 6000 € est envisagée, qui semble indispensable pour faire face à l'augmentation des coûts liés la *Revue numismatique*.

Les recettes prévues s'élèvent à **47 031 €**.

Au chapitre des **dépenses**, nous prévoyons 20 000 € pour la *Revue numismatique* en réduisant les coûts, ainsi que 16 500 € pour le *Bulletin* en diminuant le nombre de pages des Bulletins. Les autres dépenses récurrentes restant peu ou prou à l'identique, avec des frais de réception et de subventions de 2 000 € et des frais de fonctionnement à 3 500 €, le prix « Babut » d'un montant de 300 € sera attribué début 2019 pour l'année 2018.

Les dépenses prévues s'élèvent à **47 300 €** permettant un budget équilibré avec une perte limitée de **269 €**. »

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Le rapport financier et le projet de budget présentés par le trésorier de la SFN sont adoptés, à mains levées, à l'unanimité.

M. Georges Gautier demande la parole et suggère à l'assemblée de féliciter le trésorier de la SFN pour le travail accompli et son courage face aux difficultés importantes rencontrées cette année. Une salve d'applaudissements retentit alors dans la salle Benjamin.

Afin de faire face aux difficultés budgétaires rencontrées, et notamment la hausse des frais postaux²⁹, le trésorier de la SFN propose à l'assemblée de revoir ainsi les montants des cotisations à partir de 2020 :

29. Les frais de port en direction de l'étranger, au sein de l'Union européenne et hors de l'Union européenne, ont été modifiés ces dernières années par la Poste : outre la hausse des tarifs, le poids et l'épaisseur de la *Revue* (plus de 3 cm, emballage cartonné compris) font que le tarif Colissimo est obligatoire. À titre d'exemple récent, l'envoi récent d'une RN 2018 aux États-Unis a coûté 40 € ! Un de nos membres fait remarquer que, pour les envois dans l'Union européenne, il existe un tarif spécial « livres et brochures ». Or, ce tarif préférentiel n'est pas disponible sur les machines automatiques dans les bureaux de Poste, il faut passer par le guichet (!), tous les bureaux de Poste ne le proposent pas ou ne le pratiquent pas (!), et les colis arrivent (quand ils arrivent...) souvent dans un état déplorable, comme nous avons pu le constater encore récemment...

	PROJET	FRAIS DE PORT EN SUS	REMARQUES
COTISATIONS 2020			
Membres titulaires	65 €	–	Au lieu de 62 €
Membres correspondants	56 €	–	Au lieu de 54 €
Membres étudiants	30 €	–	Inchangé
Membres résidents étrangers	65 €	–	Au lieu de 60 €
Institutionnels membres assimilés	65 €	–	Au lieu de 54 €

ABONNEMENTS RN 2020			
Abonnés RN 2020 France	60 €	10 €	Au lieu de 54 €
Abonnés 2020 RN résidents étrangers	60 €	20 €	Au lieu de 54 €
Ventes RN 2020 Belles-Lettres	60 €	–	Au lieu de 54 €

ABONNEMENTS BSFN 2020			
Abonnés BSFN France	40 €	–	Inchangé
Abonnés BSFN résidents étrangers	45 €	–	Inchangé

Au terme d'un débat ponctué parfois d'échanges assez vifs, la présidente de la SFN soumet les nouveaux tarifs proposés par le trésorier au vote de l'assemblée. Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. L'assemblée, à mains levées et à l'unanimité, donne son accord pour le changement des cotisations et des abonnements à la SFN applicable pour et à partir de l'année 2020.

Jeton de vermeil 2019

M. Jean-Pierre Garnier, ancien président de la SFN, a la plaisir d'annoncer que le jeton de vermeil de la Société, qui est décerné chaque année à un savant étranger par le collège des trois anciens présidents de la SFN (Jean-Pierre Garnier, Ariane Bourgeois et Michel Amandry), a été attribué au titre de l'année 2019 à M^{me} Helen Wang, curator of East Asian Money au Department of Coins and Medals du British Museum. M^{me} Wang est spécialiste des monnaies et des billets extrême-orientaux du XVII^e siècle à nos jours. Sa thèse de doctorat (PhD), soutenue en 2002, était intitulée «Money on the Silk Road: the evidence from Eastern Central Asia to c. AD 800». Elle est aussi l'auteure de nombreuses traductions de livres chinois.

Élection d'un membre d'honneur

Un membre d'honneur est proposé à l'élection. Il s'agit cette année de M. Yannick Jézéquel, dont la candidature est présentée par M. René Wack, qui retrace sa carrière et son parcours au sein de notre Société.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. M. Yannick Jézéquel est élu membre d'honneur de la SFN à mains levées et à l'unanimité.

Élection de deux membres titulaires

Deux membres titulaires sont ensuite proposés à l'élection. Il s'agit de M. Patrice Baubeau, maître de conférences HDR à l'université Paris-Nanterre, présenté par M^{me} Catherine Grandjean, et de M. Thibault Cardon, chargé de recherche au CNRS – CRAHAM centre Michel de Boüard de l'université de Caen-Normandie, présenté par M. Christian Charlet.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. MM. Patrice Baubeau et Thibault Cardon sont élus membres titulaires à mains levées et à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration de la SFN

Les bulletins de vote concernant l'élection du nouveau Conseil d'Administration de la Société française de Numismatique sont distribués. À l'issue des opérations de vote et du dépouillement du scrutin réalisé par MM. Pierre Bourrieau, Olivier Charlet et Jacques Meissonnier, M. Bourrieau proclame les résultats du vote :

Membres présents : 43

Votes par procuration (pouvoirs) et par correspondance : 64 (59 + 5)

Nombre total de votants : 107

Suffrages exprimés : 103

Bulletins nuls : 4

Les candidats au Conseil d'administration de la SFN ont respectivement obtenu :

M. Christian Charlet : 88 voix

M^{me} Catherine Grandjean : 101 voix

M. Pierre-Olivier Hochard : 101 voix

M. Antony Hostein : 103 voix

M. Jérôme Jambu : 98 voix

M^{me} Sylvia Nieto-Pelletier : 98 voix

M. Laurent Schmitt : 96 voix

M. Arnaud Suspène : 103 voix

M. Patrick Villemur : 100 voix

M. René Wack : 101 voix

M. Franck Wojan : 103 voix

Tous les candidats sont élus. Mme Frédérique Duyrat, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF, est membre de droit du Conseil d'administration.

Le nouveau Conseil d'administration se retire alors à huis clos pour élire en son sein les membres du « Bureau » de la SFN et procéder à la répartition des fonctions, dont la liste est ensuite communiquée à l'assemblée :

M^{me} Catherine Grandjean : présidente ;

M^{me} Sylvia Nieto-Pelletier : vice-présidente ;

M. Franck Wojan : secrétaire général ;

M. René Wack : trésorier ;

M. Jérôme Jambu : secrétaire de rédaction de la *Revue numismatique* ;

M. Pierre-Olivier Hochard, secrétaire de rédaction du *Bulletin de la Société française de Numismatique* ;
M^{mes} Frédérique Duyrat, Catherine Grandjean, et M. Arnaud Suspène : directeurs de la *Revue numismatique* ;
MM. Christian Charlet, Antony Hostein et Patrick Villemur : conseillers.

La présidente de la SFN déclare close l'Assemblée générale ordinaire et ouvre la séance ordinaire.

SÉANCE ORDINAIRE DU 02 MARS 2019

Présidence : M^{me} Catherine Grandjean, présidente de la SFN

Membres présents et excusés : cf. liste donnée pour l'assemblée générale ordinaire.

BSFN

Les procès-verbaux des séances d'octobre 2018 (73-8), de novembre 2018 (73-9) et de décembre 2018 (73-10) sont soumis au vote de l'assemblée. Chacun d'eux est adopté à l'unanimité.

Élection

La candidature de M. Guillaume Blanchet, présentée lors de notre séance de février, est soumise au vote de l'assemblée. M. Blanchet est élu membre correspondant à l'unanimité.

Candidatures

La candidature de M^{me} Bluenn Boulangé, de Malzéville (54), parrainée par MM. Christian Charlet et Marc Bompaire, et celle de M^{me} Caroline Carrier, du Kremlin-Bicêtre (94), parrainée par M^{me} Frédérique Duyrat et M. Julien Olivier, sont présentées à l'assemblée.

Annonces

La présidente rappelle que les prochaines Journées numismatiques se tiendront à Nîmes, les vendredi 31 mai, samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2019. Le programme et les renseignements pratiques seront publiés prochainement sur le site Internet de la SFN. Comme les années précédentes, le bulletin d'inscription sera téléchargeable à partir du site Internet de la SFN ; les réponses sont attendues avant le 15 mai prochain.

Le 69^e Salon du Syndicat national des Experts numismates et Numismates professionnels (SNENNP) se tiendra le samedi 6 avril au Palais Brongniart. La SFN disposera d'un stand généreusement mis à sa disposition.

M. Jérôme Jambu annonce qu'il fera prochainement deux conférences : la première, le 10 mai, à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, sur « L'atelier monétaire résistant du Mont-Saint-Michel durant la guerre de Cent Ans » ; la seconde, le 15 mai, à l'Académie

de Marine, sur « Le naufrage de la *Jeanne-Élisabeth* et son trésor d'argent (1755) » (conditions d'accès et horaires précis à venir sur les sites Internet de ces deux institutions).

M. Pierre-Olivier Hochard parle ensuite du projet qu'il dirige avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Val de Loire, en partenariat avec la BnF et l'IRAMAT-CEB. Intitulé « Des Diadoques aux Antigonides : monnaies et pouvoir dans le royaume de Macédoine (315-168 avant J.-C.) », il étudiera de manière pluridisciplinaire 755 monnaies conservées actuellement au département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF.

Enfin, M^{mes} Catherine Grandjean et Maryse Blet-Lemarquand se rendent la semaine prochaine au Musée numismatique d'Athènes afin de poursuivre leurs investigations sur les collections de cette institution.

Communications

MM. Olivier Michel et Christian Charlet prononcent tour à tour leur communication. À l'issue de celles-ci, la présidente remercie les orateurs et l'assemblée, puis déclare la séance close et donne rendez-vous à nos membres le 6 avril prochain (salle Richelieu 1) pour une séance spéciale au cours de laquelle de jeunes doctorants prendront la parole.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les auteurs s'assurent que le matériel publié est légalement exploitable.

Le *BSFN* ayant vocation à être numérisé et mis en ligne sur le site de la *SFN*, les auteurs lui cèdent *de facto* leurs droits sur la publication du texte et des illustrations.

Présentation des manuscrits

Le **français est la langue exclusive de rédaction** des articles du *BSFN*.

Les articles ne doivent pas excéder **20 000 signes (espaces, notes et illustrations compris)**, soit 6 pages sous Word (Times New Roman 12).

Une ligne d'illustration(s) légendée(s) correspond :

- pour **15 mm** de diamètre à **700 signes** ;
- pour **20 mm** de diamètre à **800 signes** ;
- pour **25 mm** de diamètre à **1000 signes** ;
- pour **30 mm** de diamètre à **1100 signes** ;
- pour **35 mm** de diamètre à **1200 signes** ;
- pour **40 mm** de diamètre à **1300 signes**.

Le manuscrit remis à la rédaction doit être **achevé** (veiller à l'homogénéité de la présentation, en particulier dans l'emploi des majuscules et de la ponctuation). Il doit être **complet** et comporter dans tous les cas :

- le **nom de l'auteur** (sous la forme Prénom NOM) avec en note son adresse mail et éventuellement son rattachement institutionnel ;
- les illustrations **dans le texte pour préciser la mise en page, et en fichiers séparés** (voir ci-dessous).

Le manuscrit sera fourni sous forme de fichier informatique word (.doc ou .docx).

Le texte sera saisi « au kilomètre » le plus simplement possible ; **les tabulations, sauts de page et mises en page personnelles sont à proscrire.**

Pour les caractères non latins, l'usage de la police Times Unicode est préconisé. La fourniture d'un fichier pdf et éventuellement de la police d'origine est indispensable. Pour les caractères spéciaux gréco-romains on peut utiliser la police Unicode Athena Ruby téléchargeable sur athenaruby.kalvesmaki.com

Afin de faciliter une parution rapide du *Bulletin*, il est demandé aux auteurs des communications de fournir leur texte et illustrations au secrétaire de rédaction **au plus tard 15 jours après la tenue de la séance. Passé ce délai, le secrétariat de rédaction ne peut garantir la publication de la communication dans le Bulletin du mois, et le texte sera alors traité comme une correspondance.**

Les correspondances sont soumises à un comité de lecture. **Une fois accepté, l'article ne peut faire l'objet d'une autre publication.**

Illustrations, tableaux et graphiques

Toute **illustration** (graphique, carte ou tableau) est appelée « **figure** ».

Celles-ci sont numérotées de façon continue et reçoivent une légende qui figure dans le corps du texte à l'emplacement souhaité.

Les illustrations peuvent être fournies **en couleur** et doivent s'inscrire dans le format de publication, soit 11,5 × 17 cm. Les tirés-à-part seront établis en couleurs, le Bulletin restant imprimé en noir et blanc.

Elles seront fournies sous la forme : NOM(S)-NUMERO-Droit/Revers-00mm.tif
(Ex. : CHARLET-PROT-01-Droit-31mm.tif).

Les appels de figures (sous la forme « figure x ») et de planches doivent être mentionnés dans le texte.

Photographies

- Préciser si elles doivent être présentées dans le texte ou en planches.
- Fournir **impérativement** les fichiers originaux des images **au format TIF (ou jpeg avec une qualité maximale)** d'une résolution de **300 dpi minimum et proportionnelle à la taille souhaitée (300 dpi pour l'échelle 1:1, 450 pour l'échelle 1,5:1, 600 dpi pour l'échelle 2:1...)** si possible sur fond blanc, en **précisant dans le nom du fichier les dimensions** à l'échelle 1:1 **en mm**. Il est demandé aux auteurs de **ne pas procéder au détourage** des monnaies.
- Préciser si elles doivent être agrandies, dans la limite maximum d'un grossissement « × 2 »

Dans la publication finale, **toute résolution inférieure déterminera une réduction proportionnelle, voire une suppression de l'illustration.**

Tableaux

Ils seront insérés directement dans le corps de texte, en utilisant la fonction tableau de Word.

Graphiques Excel

Ils seront livrés avec le fichier source Excel à raison d'un fichier par graphique. Fournir également une version pdf des graphiques.

Mesures, dates et prénoms

Utiliser les abréviations normalisées : mm, g (sans point)...

On doit utiliser pour livre, sou et denier les formes 1., s. et d. : 108 1. 13 s. 6 d.

Les mentions de **siècle doivent être en petites majuscules** : II^e siècle av. J.-C et non II^e siècle av. J.-C.

Les prénoms s'abrègent jusqu'à la dernière consonne :
Ch. pour Charles, Chr. pour Christian.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont présentées selon l'**usage « scientifique »** :

- Les **renvois** figurent dans les notes ou entre parenthèses dans le texte sous la forme : nom de l'auteur en petites capitales, année, pagination.

BARRANDON 1988a, p. 7-8, 13.

- Les **notices détaillées** en fin d'article indiquent le nom de l'auteur, en **petites capitales**, l'initiale du prénom, le titre de l'article (sans guillemets), le titre de l'ouvrage ou de la revue en italiques, la tomaisson et la date de la revue, le lieu de parution et la date et, la pagination et éventuellement l'indication de collection placée entre parenthèses :

BARRANDON 1988a : J.-N. BARRANDON, Le volume du flan, *RN*, 1988, p. 7-15.

PICARD 2005 : O. PICARD, L'apport des monnaies des fouilles d'Alexandrie, dans *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002*, Fr. DUYPAT, O. PICARD (éd.), (Études alexandrines, 10), Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 2005, p. 465-493.

Au-delà de deux auteurs, merci d'utiliser la mention *et al.* :

MORRISSON *et al.* 1982 : C. MORRISSON, J.-N. BARRANDON, C. BRENOT, J.-P. CALLU, R. HALLEUX, J. POIRIER, Numismatique et histoire. L'or monnayé de Rome à Byzance : purification et altération, *CRAI*, avril-juin, 1982, p. 203-223.

Pour les abréviations des titres de périodiques, voir la *Revue Numismatique*.

- Les catalogues de vente sont cités de la manière suivante : nom de la maison de vente, lieu, numéro et date de la vente, nom de la collection ou titre de la vente s'il existe, numéro du lot : Classical Numismatic Group, Lancaster, 278, 25 avril 2012, lot 502.

Les épreuves

Les auteurs reçoivent un jeu d'épreuves à corriger qu'ils doivent retourner au secrétariat de rédaction du *BSFN* dans un délai précisé lors de l'envoi. **Passé ce délai, seules seront prises en compte les corrections du secrétariat de rédaction**, sans qu'il puisse en être tenu rigueur au secrétariat de rédaction.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



TARIFS POUR 2019

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif)	2 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	34 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0520 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
<http://www.sfnnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD
(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet



9 770037 934005